

◆ PROTÉGEZ VOS TROUPEAUX CONTRE LA FCO ! ◆

La Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) continue de menacer nos élevages. Deux sérotypes circulent actuellement (FCO 3 et 8), et un sérotype menace d'arriver par l'Espagne (FCO 1) avec des effets sanitaires et économiques importants. Face à cette situation, une campagne de vaccination, prise en charge par l'Etat, est relancée pour protéger efficacement vos animaux.

OBJECTIFS DE LA VACCINATION

- ✓ FCO 1 : Protéger les animaux et créer une barrière immunitaire dans le sud du pays pour limiter sa progression vers le nord.
- ✓ FCO 8 : Protéger les ovins non encore vaccinés ou réaliser un rappel.

POURQUOI VACCINER ?

La vaccination reste l'arme la plus sûre et efficace contre la FCO. Les vaccins sont sûrs, bien tolérés, et protègent vos animaux des formes graves de la maladie. À l'inverse, une infection virale peut entraîner :

- ✗ Pertes de production (lait, poids, reproduction).
- ✗ Avortements, mortalités.
- ✗ Coûts sanitaires et impacts économiques durables.

COMMENT PROCÉDER ?

- ✚ Commandez dès maintenant les vaccins BLUEVAC 1 (bovins & ovins) et BLUEVAC 8 (ovins) chez votre vétérinaire sanitaire.
- ✚ Organisez la vaccination le plus tôt possible : la mise en place de l'immunité nécessite plusieurs semaines.
- ✚ Même en période de lutte, la vaccination est recommandée : elle protège vos animaux avant que le virus n'arrive.

✓ **NE PRENEZ PAS DE RISQUE INUTILE. EN VACCINANT AUJOURD'HUI,
VOUS PROTÉGEZ LA SANTÉ DE VOTRE TROUPEAU ET LA VIABILITÉ
DE VOTRE EXPLOITATION DEMAIN.**

FCO 8 ET FCO 1 PROTÉGER VOS TROUPEAUX PAR LA VACCINATION

Comme vous le savez depuis maintenant de nombreux mois, notre pays est traversé par des vagues successives de maladies vectorielles, arrivant du Sud, du Nord ou de l'Est. Nos animaux d'élevage, principalement bovins et ovins, sont lourdement affectés (sanitairement) par ces virus, avec des conséquences économiques importantes pour les éleveurs.

A ce jour, 3 sérotypes de virus de fièvre catarrhale ovine (FCO) peuvent nous inquiéter :

- **La FCO 8 : notre département connaît déjà une activité virale importante et précoce avec plusieurs foyers recensés, principalement des ovins non vaccinés.**
- **La FCO3 : des foyers sont apparus dans notre département; nous avons massivement vacciné contre ce virus au début 2025, ce qui explique peut-être aujourd'hui l'impact encore limité de ce sérotype.**
- **La FCO 1 : virus particulièrement pathogène sur les ovins, mais aussi sur les bovins; actif actuellement en Espagne dans la région de Madrid; pourrait étendre vers le nord et atteindre notre région cet été ou cet automne.**

Dans ce contexte sanitaire incertain et inquiétant, l'état a relancé une campagne de vaccination nationale, en fournissant aux éleveurs deux vaccins contre les FCO sérotypes 1 et 8 (coût pris en charge par l'Etat).

Les éleveurs des Pyrénées Atlantiques peuvent dès maintenant commander les vaccins :

- **BLUEVAC 1 pour les ovins et les bovins**
- **BLUEVAC 8 pour les ovins.**

La mise à disposition de ces vaccins a deux objectifs :

- Pour la FCO1 : immuniser le plus rapidement possible les animaux afin de les protéger de l'infection, et de réaliser un effet « barrière », en vaccinant massivement les animaux du bandeau pyrénéen, et ainsi ralentir sa remontée vers le nord.
- Pour la FCO 8 : immuniser les animaux non encore vaccinés à ce jour, en même temps que la vaccination FCO 1, ou donner la possibilité aux éleveurs de réaliser un rappel d'une vaccination antérieure.

Il est essentiel de rappeler que la vaccination présente un rapport bénéfice-risque largement favorable. Les vaccins utilisés ont démontré leur efficacité dans la prévention des formes cliniques graves de la maladie et la limitation de sa diffusion dans les troupeaux. Les effets indésirables post-vaccinaux restent rares et le plus souvent bénins. En revanche, les conséquences d'une infection virale non contrôlée peuvent être dramatiques : fortes morbidités, pertes économiques liées à la baisse de production, retards de reproduction, voire mortalité. Ainsi, dans un contexte de menace épidémiologique élevée, la vaccination s'impose comme la mesure la plus rationnelle et protectrice, tant pour la santé animale que pour la pérennité des exploitations.

Cette vaccination devra être la plus précoce possible car le virus FCO8 circule déjà, et le virus FCO1 arrivera à une date que nous ne maîtrisons pas. **Il est donc urgent de vacciner les animaux le plus rapidement possible.**

Pour mettre en place cette vaccination, il convient de :

- Se rappeler que la vaccination reste la seule mesure de prévention efficace contre ces maladies vectorielles: si les animaux tombent malades, les traitements donnent des résultats aléatoires.
- Vacciner le plus rapidement possible (le délai de l'installation de l'immunité étant de quelques semaines).
- Si la période de lutte doit être évitée dans la mesure du possible pour les ovins, les animaux gravides peuvent néanmoins être vaccinés sans risque.
- Pour les animaux déjà dehors (en pâture ou en estive), prévoir de vacciner le plus rapidement possible.

Les vaccins utilisés ont montré leur innocuité par le passé, et il est évident que l'impact d'un passage viral sera largement plus dommageable qu'une vaccination, même en période de reproduction. S'il n'est pas possible de séparer lutte et vaccination pour les ovins, il sera, quoiqu'il arrive, préférable de vacciner le plus tôt possible.

Ces vaccins seront disponibles après commandes chez votre vétérinaire sanitaire courant juillet ou août (en fonction de la rapidité de commande), ce qui vous permettra de vous organiser au mieux pour vacciner selon votre calendrier de production (période de lutte des adultes et des agnelles, tarissement, date d'agnelage,...).

**POUR RÉCUPÉRER LES VACCINS, PASSEZ COMMANDE AU PLUS VITE CHEZ VOTRE VÉTÉRINAIRE SANITAIRE,
QUI VOUS DONNERA LES CONSEILS POUR ADAPTER AU MIEUX CETTE VACCINATION À VOTRE EXPLOITATION.
LES PREMIERS QUI COMMANDENT SERONT LES PREMIERS SERVIS !**